Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 19 (1927)
Heft: 1

Artikel: Nouvelles tâches du mouvement syndical
Autor: Weber, Max
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-383624

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

à rapporter les faits essentiels de la vie économique et sociale et donner à chacun de ses lecteurs une documentation utile et variée tout en maintenant le contact nécessaire avec l'ensemble du mouvement ouvrier.

Mais le nombre de ses lecteurs doit augmenter. La *Revue* a été jusqu'ici surtout répandue parmi les membres des comités de nos organisations qui la recevaient gratuitement. La masse des syndiqués l'ignorait presque totalement, à peine en connaissait-elle le nom pour l'avoir lu au bas d'un article reproduit dans un autre journal. Les comités ne la distribuaient pas toujours judicieusement à leurs membres. Trop souvent ses exemplaires s'empilaient sur un rayon; il nous a été donné plus d'une fois de les voir accumulés dans un coin où ils avaient été relégués par un comité négligent. Ces abus doivent cesser. Pour y remédier, le nombre des exemplaires gratuits sera réduit. Des abonnements à prix réduits seront consentis aux membres des comités et aux sociétaires. L'abonnement annuel, port compris, a été fixé à 3 fr. pour les membres affiliés aux organisations syndicales et aux centres d'éducation ouvrière. Pour cette somme minime, les abonnés recevront 12 numéros; ils auront en outre droit à l'annuaire des adresses des organisations et au rapport statistique sur les fédérations affiliées paraissant annuellement en supplément. Comme il est en outre question de traiter certains problèmes importants d'actualité en cahiers séparés, ceux-ci parviendront aussi gratuitement aux abonnés, de sorte que la *Revue syndicale* deviendra indispensable à tout militant désirant posséder, en plus de son organe professionnel, une documentation instructive et de toute confiance sur les problèmes économiques et sociaux dont la connaissance est de plus en plus nécessaire dans la grande lutte que nous soutenons pour la libération matérielle et spirituelle de la classe ouvrière.

La rédaction.

Nouvelles tâches du mouvement syndical

Par *Max Weber.*

Dans leur ouvrage renommé sur l'histoire du syndicalisme anglais, Sidney et Béatrice Webb ont défini le syndicat comme une « union permanente des salariés en vue du maintien ou de l'amélioration de leurs conditions de travail ». Cela peut être juste en ce qui concerne l'activité des syndicats jusqu'à l'époque suivant immédiatement la fin de la guerre. Cela est juste encore pour la majeure partie de l'activité syndicale d'aujourd'hui. Mais cela ne l'est plus tout à fait en ce qui concerne les buts assignés au syndicalisme moderne.

Le développement de l'économie et de la société à notre époque de grand capitalisme a obligé les syndicats à élargir le

rayon de leur activité. Déjà avant la guerre la conviction s'était imposée que ce but, c'est-à-dire le maintien et l'amélioration des conditions de travail, ne pouvait pas toujours être atteint directement par les luttes de salaire et de durée du travail. On s'était déjà persuadé à ce moment que d'autres voies devaient être cherchées conjointement avec la lutte syndicale. Avant tout on se servit de la politique pour assurer aux syndicats les conquêtes obtenues et en particulier pour étendre la protection du travail à d'autres classes de travailleurs qui ne pouvaient réaliser des conquêtes importantes par suite de leur organisation insuffisante (ouvrières, jeunes gens). Puis les ouvriers s'occupent aussi, dans une mesure encore insuffisante il est vrai, de la défense des intérêts des consommateurs par la création de coopératives de consommation. En outre, déjà avant la guerre on était d'avis dans les syndicats de la plupart des pays que le but ne consistait pas uniquement dans l'obtention de salaires élevés et d'une durée de travail restreinte, mais qu'il fallait plutôt s'efforcer d'obtenir une modification des conditions de travail, ce qui n'est possible que par une transformation des bases de l'économie actuelle. Ce but n'était resté qu'à l'état de théorie jusqu'en 1919, où il commença de prendre une forme concrète ensuite de la vague révolutionnaire qui passa sur différents pays. Cependant, les forces ouvrières ne furent pas suffisantes et les conjonctures favorables de trop courte durée pour pouvoir s'attaquer à la transformation de l'organisation économique, et nombre de conquêtes déjà réalisées furent supprimées par la réaction qui suivit.

Néanmoins on peut affirmer qu'une nouvelle orientation se manifeste depuis une dizaine d'années. Cette nouvelle orientation consiste à vrai dire pour le moment dans une faible participation à de nouveaux champs de travail. Mais elle se fraye cependant peu à peu un chemin en changeant d'attitude en face des problèmes économiques et sociaux. Le fait même d'avoir manqué l'époque favorable par suite de préparation insuffisante constitue un avertissement et un stimulant en vue d'une meilleure préparation de la nouvelle offensive du mouvement ouvrier. Un puissant levier nous est fourni par les droits reconnus dans différents pays à la classe ouvrière pour la constitution de conseils économiques et d'entreprise, qui n'ont de valeur pour les ouvriers que s'ils disposent des forces intellectuelles nécessaires.

Ce qui précède s'applique de façon générale au mouvement syndical européen. La Suisse n'en a ressenti les effets que par les vagues qui débordèrent de l'étranger, principalement de l'Allemagne, mais cela a été suffisant pour éveiller notre intérêt. Le développement économique de ces toutes dernières années, avant tout la concentration des capitaux, a contribué également à diriger l'attention de la classe ouvrière vers des domaines qui étaient restés jusqu'ici en dehors de la sphère des intérêts immédiats du mouvement ouvrier.

Ce nouveau courant est actuellement encore trop récent et les expériences qu'il a permises sont encore trop peu nombreuses pour que l'on puisse indiquer maintenant déjà avec précision quelles sont les voies les meilleures. On a déjà tenté de condenser cette nouvelle orientation dans une théorie syndicale. * Ces expériences mêmes ont cependant montré que les problèmes qu'elles ont soulevés ont besoin d'être élucidés de façon plus approfondie, tant en théorie qu'en pratique et que le mouvement syndical ne s'aventure qu'en tâtonnant et avec prudence dans ce nouveau domaine. Toutefois la *direction* que prendra cette nouvelle orientation se dessine déjà clairement dans une certaine mesure. C'est pourquoi on peut déjà parler aujourd'hui des nouvelles tâches qui se posent au mouvement ouvrier, bien qu'il ne soit pas encore possible d'en établir une liste exacte. Mais on peut indiquer dans leur grande ligne les questions que les syndicats ont à résoudre déjà aujourd'hui et qu'ils devront résoudre dans une plus grande mesure encore à l'avenir.

Les syndicats doivent d'abord vouer une *plus grande attention aux phénomènes économiques* et cela aussi bien en ce qui concerne l'économie privée que l'économie nationale et mondiale. Les temps sont révolus où une entreprise pouvait exister par elle-même et où les ouvriers dépendaient exclusivement de cette entreprise lorsqu'ils déclenchaient un mouvement. Chaque entreprise se trouve aujourd'hui dans une certaine dépendance des autres, même lorsqu'il n'existe pas de liens étroits tels qu'ils sont constitués par les cartels et les communautés d'intérêts, et il se forme de plus en plus entre les patrons certains groupements d'intérêts qui se muent peu à peu en organisations permanentes. *Concentration des forces,* tel est le mot d'ordre de la société capitaliste et cette concentration se poursuit ces derniers temps à une allure inquiétante.

Chaque entreprise dépend naturellement aussi des conditions du marché des matières premières, des débouchés, des conjonctures nationales et internationales, etc. Cette dépendance existait déjà antérieurement, mais elle s'accroît avec l'entrelacement de plus en plus serré de l'économie mondiale. Est-il encore besoin de souligner l'importance considérable de ce phénomène pour la classe ouvrière et de la nécessité pour les syndicats de s'adapter à ce développement s'ils veulent atteindre leur but?

Il va de soi que la nécessité *d'éclairer* et *d'instruire* la classe ouvrière s'impose de plus en plus. En premier lieu les fonctionnaires et les hommes de confiance des syndicats doivent être instruits de façon à saisir la corrélation et le développement des faits économiques et à pouvoir utiliser ces connaissances dans la tactique syndicale.

---

* Cf. *Siegfried Nestriepke.* Die Gewerkschaftsbewegung. Ier volume. Stuttgart 1922. *Karl Zwing.* Soziologie und Gewerkschaftsbewegung. Iéna 1925. *Theodor Cassan.* Die Gewerkschaftsbewegung, ihre Soziologie und ihr Kampf. Halberstadt 1925. *Richard Seidel.* Die Gewerkschaften nach dem Kriege. Berlin 1925.

Mais les nouvelles tâches sont encore beaucoup plus étendues. La lutte des syndicats se limita principalement aux *conditions de travail* (salaires, durée du travail, vacances, etc.). Il a été souvent démontré que ces conquêtes furent rendues en partie illusoires par le renchérissement, les changements dans la production, les crises économiques, etc. Cela se produit d'autant plus fréquemment que les détenteurs de capitaux et les patrons concentrent leurs efforts pour tirer profit de ces événements. Les syndicats n'y exercent aucune influence; ils ont en outre à peine tenté d'acquérir quelque influence dans le domaine de la production et de l'échange des marchandises. A quelques exceptions près, ce domaine resta réservé exclusivement à la classe patronale et capitaliste. Le développement économique fera tôt ou tard et fait maintenant déjà de la production un objet de lutte entre le capital et le travail, attendu que la puissance du capital privé repose sur sa domination économique illimitée. Pour briser cette domination, il faut que la force organisée des travailleurs gagne en influence, il faut qu'elle acquière *un droit de discussion dans les faits économiques*, et cela aussi bien dans les entreprises isolées que dans toutes les instances de l'organisme économique, jusque dans les organisations économiques internationales. En d'autres termes, le cercle d'activité des syndicats devra s'étendre et passer de la lutte pour les conditions de travail et les revendications sociales à la lutte pour la conquête de la direction de l'économie. Il ne s'agira plus seulement de la répartition de la production, mais le problème essentiel de l'avenir sera *l'organisation de l'économie.* On peut objecter que ces exigences sont tout à fait inopportunes, en Suisse tout au moins. C'est peut-être exact. Mais il importe de ne pas perdre de vue ces tâches futures, afin de ne pas devoir les aborder plus tard sans préparation et d'en retarder la solution comme cela fut le cas dans d'autres pays. Il importe aussi — et c'est l'essentiel — de se rendre compte *que le pivot du développement social se trouve plus que jamais dans l'économie.* La puissance politique est naturellement d'une importance considérable, décisive même dans maintes questions. Précisément le droit de discussion des ouvriers et des consommateurs dans la production doit être garanti par la législation. Mais si ce droit n'est appuyé que par la puissance politique sans la puissance économique de la classe ouvrière, semblables droits légaux sont lettres mortes. Les expériences faites avec la protection légale des travailleurs l'ont suffisamment prouvé. Le mouvement ouvrier devait se débarrasser enfin de la croyance romantique que le développement économique peut être influencé à volonté par des mesures politiques, faute de quoi il ira au-devant d'expériences cuisantes.

Dès le moment où le nœud des discussions entre le capital et le travail se déplacera de plus en plus du domaine politique vers le domaine économique, les *syndicats* acquerront comme organes économiques de combat de la classe ouvrière une importance plus

grande et leurs tâches seront plus difficiles à résoudre. Ce point est encore méconnu aujourd'hui dans les masses ouvrières, car celles-ci ont tout naturellement la tendance à chercher leur salut dans les méthodes qui leur permettent des succès plus rapides. Or, dans les périodes de dépression économique, ces succès ne s'acquièrent pas par les moyens économiques. C'est d'autant plus le devoir des dirigeants et des hommes de confiance des syndicats de mettre ce temps à profit pour effectuer les travaux préparatoires, et de répandre et d'approfondir par un travail d'éducation intensif en particulier la connaissance des phénomènes économiques et leur répercussion sur le mouvement ouvrier.

Je me suis limité à dessein dans le présent article aux tâches économiques des syndicats et me suis naturellement borné à ne mentionner que quelques aspects généraux, en laissant de côté tous les points de détail. A part ces tâches d'ordre économique, d'autres *tâches d'ordre culturel*, peut-être plus importantes et plus difficiles, se posent aux syndicats ces derniers temps. Elles seront traitées une autre fois.

La Suisse et les conventions internationales du travail.

Par *Ch. Schürch.*

Dès que se fut terminée la terrible guerre, qui ensanglanta l'Europe, le premier souci des organisations syndicales d'anciens pays belligérants fut de se réunir en une conférence internationale, afin de renouer les liens rompus par le bouleversement mondial et s'entendre sur des revendications communes à présenter à la Conférence de la paix qui devait se réunir incessamment à Paris.

Convoquée à Berne, la première conférence syndicale d'après-guerre y siégea du 5 au 9 février 1919. Les délégués de 15 pays s'y rencontrèrent et arrêtèrent un programme pour la Charte internationale, adopté à l'unanimité et présenté sous la seule signature du président de la conférence, notre camarade Oscar Schneeberger.

Ce document commençait par une déclaration de principe dont nous citons textuellement les passages suivants:

« Sous le régime du travail salarié, la classe capitaliste cherche à augmenter son profit en exploitant les travailleurs dans la plus forte mesure possible. Ces méthodes, si elles ne sont pas limitées, amènent nécessairement la déchéance physique, morale et intellectuelle des travailleurs et de leur descendance. Elles entravent le développement de la société, dont l'existence même peut ainsi être compromise. »

Puis après avoir constaté que cette dégradation de la classe ouvrière ne pouvait être arrêtée complètement que par l'abolition de la production capitaliste elle-même, mais qu'elle pouvait être atténuée considérablement par la résistance de l'organisation ouvrière et par l'intervention de l'Etat, le document ajoutait: